



CONDE SUR VESGRE

FLASH INFOS MAI 2014

Mairie :

37, rue de la Vesgre
78113 CONDE SUR VESGRE

Téléphone : 01.34.87.04.30

Télécopie : 01.34.87.01.75

Internet : mairie-condesurvesgre.fr

E-mail : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et jeudi --> 09h30-11h30/14h30-18h30

Mardi et vendredi --> 09h30-11h30/15h00-17h00

Mercredi et samedi --> 09h00-12h00

Permanence des adjoints :

Lundi, mercredi, vendredi : 10h00 à 12h00

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Nous célébrons cette année le 69^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés sur la barbarie nazie. Le 7 mai 1945 à 2 heures 41 minutes était signée à Reims la reddition sans condition des Armées du 3^{ème} Reich, prévoyant la fin effective des hostilités le 8 mai à 23 heures 1 minute.

Programme de la Commémoration à Condé sur Vesgre :

A 10h45 Rassemblement devant de la Mairie

A 11h00 Lecture du message adressé par le Ministre des Anciens Combattants

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts de la commune

Minute de silence

A 11h15 Vin d'honneur à la Mairie

ELECTIONS EUROPEENNES

LE 25 MAI 2014



Ces élections ont pour but de désigner nos représentants au Parlement Européen.

L'élection a lieu par circonscription, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel.

La France dispose de 74 sièges et 8 circonscriptions regroupant les régions.

La circonscription Ile de France comprend la région Ile de France et les Français établis hors de France.

Tous les citoyens de l'UE ayant le droit de voter dans leur pays d'origine et domiciliés ou résidants en France peuvent voter lors de ce scrutin s'ils sont inscrits sur les listes électorales.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 20 heures.

N'oubliez pas de venir voter avec une pièce d'identité, votre carte d'électeur et votre procuration le cas échéant.

CONSEIL MUNICIPAL ET COMMISSIONS

Lors du Conseil municipal du 29 mars 2014, la nouvelle équipe a procédé à l'élection du Maire et des adjoints, puis à l'élection des représentants aux divers syndicats.
Ont été ensuite nommés les représentants des commissions communales.

Mme Josette JEAN a été élue Maire

Mr Alain FERRAND premier Adjoint

Mme Christiane GUIGNON deuxième Adjointe

Mr Michel BARBIER troisième Adjoint

Mme Florence LION quatrième Adjointe

Délégués pour le SIAEP (syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la forêt de Rambouillet) :

Titulaires : Mme Lion, Mme Monnin

Suppléants : Mr Dappe, Mr Bellanger

Délégués pour le SIVOM ABC (syndicat intercommunal gérant pour les 3 communes Adainville Bourdonné Condé, le R.P.I, la salle ABC et l'assainissement collectif :

Président : Mr Trochet, Vice-Présidentes : Mme Quinault, Mme Jean

Membres du bureau : Mme Guignon, Mr Saulet, Mr Cossé

Membres de la commission appels d'offres ABC : Mme Quinault, Mr Barbier, Mme Soyeux, Mme Guignon, Mme Bourgeteau, Mr Roulland.

Commission scolaire : Mme Jean, Mr Millet

Commission travaux : Mr Barbier, Mr Dappe

Délégués pour le SITERR (syndicat intercommunal de transport des élèves de la région de Rambouillet) :

Titulaires : Mme Guignon, Mme Lauvaux

Suppléants : Mr Ferrand, Mme Lion

Délégués pour le SIVOM de HOUDAN (syndicat intercommunal assurant la gestion des transports scolaires, de la piscine et du bowling) : reprise de ces compétences par la CCPH en juillet 2014

Titulaires : Mme Jean, Mr Debiais

Suppléants : Mr Ferrand, Mme Lauvaux

Délégués pour le SIED (syndicat intercommunal d'évacuation et d'élimination des déchets) :

Titulaire : Mr Barbier

Suppléant : Mr Bellanger

Délégués pour le SIDOMPE (syndicat intercommunal de destruction des ordures ménagères et de production d'énergie) :

Titulaire : Mr Barbier

Suppléant : Mr Bellanger

Délégués pour le SEY (syndicat énergie des Yvelines) :

Titulaire : Mme Monnin

Suppléant : Mr Dappe

Délégués pour le SITED (syndicat intercommunal de transport des élèves vers Dreux) :

Titulaire : Mr Ferrand

Suppléant : Mr Debiais

Représentants pour la commission travaux voirie :

Mme Jean

Mr Ferrand, Mr Barbier, Mme Lion, Mr Bellanger, Mr Dappe, Mme Monnin, Mme Bigeard

Représentants pour la commission urbanisme :

Mme Jean

Mr Ferrand, Mr Barbier, Mme Lion, Mme Lauvaux

Représentants pour la commission appels d'offre/marchés :

Mme Jean

Titulaires : Mr Barbier, Mme Lion, Mme Bigeard

Suppléants : Mr Ferrand, Mme Gourmelon, Mr Bellanger

Représentants pour la commission communication animations :

Mme Jean

Mr Ferrand, Mme Lion, Mme Monnin, Mr Lenne, Mme Gourmelon, Mr Dappe

Représentants pour la commission impôts directs :

Commissaires titulaires : Mme Jean, Mr Ferrand, Mme Guignon, Mr Barbier, Mme Bigeard, Mme Lauvaux

Commissaires suppléants : Mme Lion, Mme Monnin, Mr Dappe, Mme Gourmelon, Mr Lenne, Mr Bellanger

Représentants commission environnement :

Mr Ferrand, Mr Barbier, Mme Lion, Mme Gourmelon, Mme Monnin

Comité consultatif Balandine :

Représentants élus : Mme Guignon, Mme Feli, Mme Lion

Représentants non élus : Mme Gauger, Mme Verger, Mme Harel, Mme Lelong, Mr Lelong

Correspondant défense : Mr Debiais

Correspondants auprès de l'OTPH : Mr Lenne et Mr Barbier

Représentants pour les commissions intercommunales CCPH :

Pour la coopération décentralisée :	Mme Guignon
Pour la communication et l'information :	Mr Lenne
Pour les voiries et pistes cyclables :	Mr Bellanger
Pour le numérique/fibre optique :	Mr Dappe
Pour la charte paysagère/observatoire photos :	Mme Lion
Pour les services à la personne, L'enfance/jeunesse,	
Le scolaire et les rythmes scolaires	Mme Jean
Pour le SPANC (assainissement non collectif)	Mr Barbier
Pour les rivières et ruissellements	Mr Barbier
Pour la vie associative et culturelle,	
Animations communautaires	Mme Monnin, Mme Bigeard
Pour le réseau médiathèques bibliothèques	Mme Lion
Pour les bâtiments, piscines et gymnases	Mr Ferrand
Pour le développement économique,	
Le commerce et l'emploi	Mme Jean

INFOS PRATIQUES

Mme JEAN, Conseillère Générale du Canton de Houdan reçoit sur rendez vous à la Mairie de Houdan.

Mairie de Houdan, 69 Grande Rue.

Prise de RV au 01 34 87 02 57 / 06 86 18 74 25

INFOS PRATIQUES

La CAF des Yvelines reçoit à la CCPH

Un accueil social est mis en place le mercredi matin à la Passerelle à Houdan.

Si vous connaissez des difficultés sociales ou familiales, adressez vous à la Mairie de Condé pour obtenir un rendez-vous, nous ferons suivre votre demande.

Vous serez contactés dans les 48 heures suivant votre demande pour fixer une date.



YVELINES ETUDIANTS SENIORS

Cet été encore, la Coordination G rontologique de Houdan propose aux Personnes Ag es de recevoir des visites   domicile de Jeunes  tudiants pour essayer de maintenir un lien social, pratiquer des activit s, discuter, se promener...

Le recrutement des  tudiants est r alis  par l'interm diaire de la Coordination G rontologique de Houdan, il s'agit de bacheliers majeurs poursuivant des  tudes et ayant le permis de conduire.

Pour plus de renseignements : www.yvelines.fr YES (Yvelines  tudiants Seniors)

Coordination G rontologique de Houdan, Mme Plantecoste rue du pot d' tain Houdan Tel 01 30 46 18 21

Diffusion de l'information locale :

Vous avez  t  nombreux   nous communiquer votre adresse mail pour recevoir informations et alertes  mises par la Mairie, nous souhaitons d velopper ce moyen de communication pour le bon fonctionnement de notre village.

N'h sitez pas   aller consulter le site de Cond  et   nous transmettre vos coordonn es.

Site de la mairie : mairie-condesurvesgre@wanadoo.fr



POUR VOS PROMENADES EN FORET, quelques rappels de bonne conduite !

C'est le moment des naissances, si vous vous promenez avec votre chien, tenez-le en laisse pour ne pas qu'il risque de d ranger les nich es ou les petits mammif res.

Et si vous trouvez un jeune animal, ne le touchez pas, sa m re ne doit pas  tre bien loin et votre odeur sur son petit pourrait la pousser   l'abandonner.

Durant cette saison, il est pr f rable de rester sur les sentiers pour profiter de la for t.

BON VOISINAGE !

Nous recevons fr quemment en Mairie des Cond ens rencontrant des probl mes de voisinage :

Nuisances sonores, haies non taill es, arbres non  lagu s, animaux domestiques un peu trop curieux ou un peu trop bruyants... Nous vous rappelons que le meilleur moyen de trouver une solution simple   ces probl mes, c'est avant tout le dialogue entre voisins qui d samorce bien des conflits.

DECHARGES SAUVAGES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Face   la recrudescence de d p ts d'ordures ou de d bris de chantier, nous demandons aux riverains d' tre vigilants et de nous signaler tout v hicule stationnant sur les zones concern es.

Rappel   la loi : article R34 du code p nal

« Seront punis de l'amende pr vue pour les contraventions de la troisi me classe ceux qui auront d grad  ou d t rior , de quelque mani re que ce soit, les chemins publics, ou usurp  sur leur largeur »